

La positivité, tel est le mot d'ordre à Roche la Molière, et cela se voit dans tous les domaines : Positivité dans le vivre ensemble, l'enrichissement culturel et le lien intergénérationnel au sein d'une ville au passé riche, et dont le futur se construit avec dynamisme et enthousiasme.

Roche la Molière recherche son agent de surveillance de la voie publique (F/H) Catégorie C

Placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, les ASVP sont agréés par le procureur de la République et assermentés devant le tribunal d'instance de ressort. Ils peuvent agir seuls sur la voie publique, et sont appelés à exercer des missions de police limitées, en coordination avec les agents de police municipale.

MISSIONS PRINCIPALES :

Tant que l'agent n'est pas assermenté il ne verbalisera pas et occupera des fonctions préventives de médiation.

> Surveillance, recherche et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'au règlement sanitaire départemental :

* Informer préventivement les usagers de la réglementation en vigueur sur les voies et espaces publics (code de la route, code des assurances, code des transports, code de la santé publique, code de l'environnement, code de l'urbanisme, arrêtés) ;

* Identifier, signaler et alerter l'autorité et les responsables hiérarchiques de tout risque de nature à troubler le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique ;

* Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances ;

* Relever, qualifier une infraction, établir les procès-verbaux de contraventions (PVE), requérir les interventions auprès des services compétents ;

* Gestion administrative des activités du service, rédaction d'écrits professionnels (comptes rendus, courriers, rapports d'activité, d'intervention et de surveillance...)

> Surveillance et gestion des marchés de plein vent (Régisseur principal ou suppléant) ;

> Gestion des Objets trouvés ;

> Gestion des animaux errants ;

> Visionnage des images de la vidéo protection ;

> Participation aux missions de prévention et sécurisation aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics (protection des usagers, traversées sur les passages protégés dévolus), des manifestations et événements ;

> Renseignement des usagers : recueillir, écouter et analyser les demandes, orienter vers les interlocuteurs concernés, et les cas échéants, apporter les réponses et explications relatives au champ de compétences ;

> Travail en équipe et en coordination avec les services communaux, et forces publiques de sécurité et de secours ;

Autres activités :

Distribution de supports de communication (affiches, flash info...) ;

Appariteur pour acheminement, transmission de plis entre les services de la collectivité et les tiers, partenaires institutionnels.

COMPETENCES REQUISES :

- Expérience sur un poste similaire souhaité :

Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire

Faire respecter le code de la route et du stationnement

Relevé des identités et infractions

Dresser et transmettre des procès-verbaux

Rédiger de rapports

Aide aux usagers et dialogue avec des populations spécifiques

Accepter des contraintes du service

Maîtriser l'outil informatique

Aptitude à la médiation

Sens du service public et des relations avec le public

Ponctualité

Autonomie

Bonne aptitude physique (travail à l'extérieur)

Esprit d'initiative

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Présence et déplacements constants sur la commune par tous temps, et travail administratif en bureau

- Travail sur 4,5 jours ou 5 jours variables du lundi au samedi et mobilisables en fonction des événements ou à la demande de la hiérarchie

- Dotation vestimentaire uniforme, équipements

HABILITATIONS

Permis B obligatoire

SITES DE TRAVAIL : sur toute la commune de Roche la Molière

DUREE DE TRAVAIL : 38 heures hebdomadaires avec RTT

Rémunération sur la grille du grade détenu + régime indemnitaire RIFSEEP (pour les fonctionnaires) + prime de fin d'année + CNAS + participation mutuelle de groupe MNFCT + participation prévoyance collective

Recrutement statutaire ou à défaut contractuel

Poste à pourvoir le : 2 mai 2025

Date limite de candidature : 25 avril 2025

CANDIDATURES :

Envoyer CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation -> adressés à Monsieur le Maire

2 rue Gambetta 42230 ROCHE LA MOLIERE

ou à scanner à recrutement@rochelamoliere.fr

ou à déposer directement sur www.emploi-territorial.fr